



Menaces verbales et droit aux jeunes couples

Par **baratte**, le 10/06/2009 à 09:52

Bonjour,

Voilà je suis le père d'un enfant né le 21/12/1990 donc majeur, qui sort avec une jeune fille née le 06/06/1992 qui a tout juste 17ans .La mère mono parentale (avec trois enfants à charges)et qui a la garde ne veut plus que ces deux jeunes sortent ensemble .Elle est venue nous le dire puis elle a menacer mon fils et de s'occuper de son cas et qu'il allait avoir de sérieux problèmes...

Mon inquiétude et grande car elle c'est exprimé au beau milieu de la rue pour dire tout cela et en criant ,il était 22 heure environ .Je crains que ses menaces soit des represailles physique et j'ai peur pour mon fils.

Ma première question est qu'elle conduite moi et mon fils devons nous avoir face a cette situation menaçante ?

deuxièmement a t'il le droit de sortir avec une fille de 1 an plus jeune que lui ?

et troisième question :pouvons nous recevoir sa copine chez nous si elle le souhaite (et par la même quitter un milieu de maltraitance)?

merci pour l'aide que vous nous apporter.